

Alerte aux consommateurs

Région : Guelph, Ontario | Date : 9 novembre 2017

Les consommateurs sont mis en garde contre une escroquerie apparente liée à des subventions énergétiques

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) met en garde les consommateurs contre les vendeurs à domicile prétendant représenter la CEO et offrir des subventions. La CEO ne participe d'aucune façon à des activités de vente de quelque type que ce soit.

La CEO a été informée que des résidents du Village by the Arboretum à Guelph ont rapporté avoir été approchés par des personnes prétendant représenter la CEO et qui ont tenté d'obtenir des renseignements afin de les inscrire à des subventions. Le Service de police de Guelph explique que les personnes en questions ne portaient aucune identification d'entreprise.

Les consommateurs qui ont des questions ou des préoccupations concernant des expériences en matière d'appels ou de visites à domicile à des fins de vente sont encouragés à communiquer avec la CEO au 1 877 632-2727 de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi, ou à appeler la police.

Conseils à l'intention des consommateurs

Si vous recevez un appel ou qu'un vendeur se présente à votre porte, suivez ces quelques conseils :

- Demandez à voir une pièce d'identité.
- Demandez une carte de visite professionnelle contenant les renseignements de l'entreprise du vendeur.
- Ne vous sentez pas obligé de partager vos renseignements personnels. La facture de votre service public est privée. Elle contient des renseignements personnels comme votre numéro de compte et votre consommation d'énergie.

Ressources

1. De plus amples renseignements sur les droits des consommateurs et les règles particulières régissant les détaillants d'énergie sont accessibles à www.oeb.ca/fr/toctoc.
2. [Fiche d'information de la CEO sur la protection des consommateurs](#) (PDF)